

4 DECEMBRE 2008

**L'internement des républicains espagnols, au camp du
Vernet d'Ariège**

Michel ROQUEJEOFFRE

Introduction

« Le critérium du traitement des êtres humains ayant atteint un degré effrayant, inouï, toute plainte semblait frivole et déplacée. L'échelle des souffrances et des humiliations était faussée, la mesure de ce qu'un homme pouvait endurer, perdue. Au thermomètre-centigrade du Libéralisme, Le Vernet était au point zéro de l'infamie. Au Vernet, les coups étaient un événement quotidien ; à Dachau, ils duraient jusqu'à ce que mort s'ensuive. Au Vernet, les gens étaient tués par manque de soins médicaux ; à Dachau, ils étaient tués volontairement. Au VERNET, la moitié des prisonniers dormaient sans couvertures, à 20° au-dessous de zéro ; à DACHAU, ils étaient enchaînés pour être exposés au froid. »

Cette citation est tirée de « La lie de la terre », d'Arthur KOESTLER, Hongrois d'origine. Journaliste, il couvre la Guerre d'Espagne et est interné à Séville. En 1938, après avoir rompu avec le Parti Communiste, il demeure à Paris. Il est arrêté le 2 Octobre 1939 comme suspect et interné au Vernet. C'est là qu'il rédigea les manuscrits de « La Lie de la Terre », son histoire au camp du Vernet, et surtout « Le Zéro et l'Infini », premier ouvrage à avoir analysé les mécanismes de la terreur stalinienne.

Pour Koestler, si le Vernet n'était pas encore le Dachau des années 33-40, il s'en rapprochait très sensiblement.

Arthur Koestler n'était pas dans ce camp comme interné judiciaire mais comme interné administratif ; ce n'était pas un repris de justice mais « un étranger indésirable ».

l'Internement Administratif est un phénomène peu connu qui commença sous la IIIe. République dès 1939, et fut relayé en 1940 par l'Etat Français.

Entre 1939 et 1944, l'internement est scindé en trois phases qui obéissent à des logiques différentes :

- Entre la déclaration de guerre en 1939 et l'Armistice en 1940, une logique d'exception,
- De l'Armistice à juin 1944, une logique d'**exclusion**,
- Superposée à cette dernière, de 1942 à 1944, une logique de **déportation**.

Mais pour être complet sur la période 39-44, il faut aussi parler d'un Internement qui porte un nom pudique, **l'hébergement**, et qui fut appliqué aux Républicains Espagnols après leur défaite de Février 39.

Situation géographique du Vernet

Le camp a été bâti sur la commune du Vernet d'Ariège, à 2 km. du village, le long de la RN 20 qui relie Toulouse à la frontière espagnole. La ville la plus proche est Pamiers à 9 km.

Les travaux commencèrent en 1917 et se terminèrent en 1918. Le camp devait servir de base de repli et de repos aux troupes coloniales, en particulier sénégalaises.

Il paraît que le choix du Vernet d'Ariège est le résultat d'une erreur administrative parisienne : on a confondu ce village avec Vernet les Bains, dans les Pyrénées Orientales. Pas du tout le même climat ! Heureusement le 11 novembre 1918 arriva vite.

Après la guerre 1914/1918, ces baraquements furent utilisés comme dépôt de matériel ; le camp ne fut pas entretenu. En 1939, les quelques baraques existantes ne pouvaient être occupées décemment car la plupart tombaient en ruines

« L'hébergement des Espagnols », (février 1939 – septembre 1939)

C'est au début de l'année 1939 que la France va ouvrir ses camps dit « d'Hébergement » pour accueillir, on va voir dans quelles conditions, les Républicains Espagnols.

Malgré les rapports de l'Ambassadeur de France en Espagne, rien d'organisé n'est prévu en France pour accueillir les Républicains Espagnols en cas de victoire de Franco. Ce n'est que le 27 janvier 39, tout juste avant le passage de milliers d'Espagnols par la frontière pyrénéenne, que le gouvernement prend trois décisions qui singulièrement aggravent le sort des populations transférées : refus d'orienter les réfugiés vers les camps militaires en activité, refus d'ouvrir les hôpitaux militaires aux malades et blessés, même civils ; enfin, refus de garder dans les mêmes camps les unités militaires cohérentes. Tout cela contribue grandement au chaos ambiant.

Le 28 janvier, devant la poussée énorme des réfugiés aux abois, le passage de la frontière est autorisé aux civils, puis le 5 Février aux militaires. Ils sont tous dirigés hâtivement vers l'intérieur. Mais où aller, sinon vers ces « centres d'hébergement » ouverts à la hâte. Le mot **hébergement** est lâché.

Voyons ce qui se passe en Ariège

Le 6 février 1939, le préfet de l'Ariège décide d'héberger les officiers et soldats de l'armée républicaine espagnole dans l'ancien camp du Vernet, d'une capacité de 1 200 personnes, dans les 19 baraques sans portes ni fenêtres.

Le 12 février, 16 000 réfugiés hommes, femmes et enfants franchissent la frontière à Bourg-Madame et à la Tour de Carol. Parmi eux, la 26^{ème}. Division « Durruti », composée d'anarchistes, et commandé par le lieutenant-colonel Ricardo Sanz.

Quelques jours plus tard, une brigade de la 26^{ème}. Division est transportée par chemin de fer au camp du Vernet, soit 4 500 hommes. Les places disponibles dans les 19 baraques délabrées sont réservées aux blessés et aux malades plus âgés, les autres soit plus de 2 500 hommes dorment à même le sol sous la pluie et la neige, habituelle à cette époque de l'année. Quatre jours après arrivent le reste de la division et d'autres troupes : l'effectif présent au camp est alors de 12 000, alors que la capacité d'hébergement est de 1200. Le terrain entouré de barbelés n'est pas assez grand pour « héberger » tout ce monde. On transfère 4 500 miliciens à Mazeres, dans une briqueterie. La moitié ne peut y contenir et couche dehors.

Les conditions d'hygiène étant par trop lamentables, on transfère au camp de Septfonds la plupart des réfugiés espagnols. Mais le Vernet étant devenu un camp disciplinaire, les sortants sont remplacés par des Espagnols « fortes têtes » et autres « anarchistes dangereux », transférés d'autres camps. Cette situation ne dure que quelques mois. Certains miliciens sont ventilés vers les compagnies de travailleurs étrangers, unités militarisées d'environ 250 hommes. D'autres quittent le camp par une voie ou par une autre : rapatriés, évadés qui rejoindront plus tard les maquis ou créeront les groupements de

guérilleros, engagés dans la Légion Étrangère qui combattront de Narvik à l'Allemagne en passant par la Libye, la Tunisie et la France.

Quitter le camp, c'est malheureusement trop tard pour les malades et les blessés qui sont morts des carences alimentaires, du manque d'hygiène et surtout de froid. Cet hiver 1939 fut particulièrement rigoureux, la température nocturne ayant atteint moins 15 degrés. Les 58 tombes d'Espagnols au cimetière du camp sont encore là pour nous rappeler cette sinistre période.

À la veille de la déclaration de guerre, si l'on fait le solde des entrées et des sorties, il ne reste plus, dans le camp, que deux centaines d'internés.

Le camp comprend alors une soixantaine de baraques et est prêt à recevoir d'autres internés. La guerre qui a éclaté le 1^{er} Septembre va en fournir l'opportunité

L'Exception

L'origine de l'internement administratif

l'internement administratif et les textes qui l'ont réglementé, trouvent leur origine dans la politique de l'Etat en matière d'accueil et de contrôle des étrangers, comme en témoigne la loi de 1889 visant à faciliter l'acquisition de la nationalité française, critères assouplis par la loi de 1927 sur la nationalité .

Jusqu'en 1938, ces textes oscillent entre plus de souplesse ou au contraire plus de contraintes. Il faut arriver au 14 avril 1938 pour noter un net durcissement. L'Intérieur demande aux préfets une action méthodique, énergique et prompte en vue de débarrasser notre pays des éléments indésirables qui agissent au mépris des lois et des règlements. À la suite, plusieurs décrets réglementent strictement les conditions de séjour, en particulier celui du 2 mai qui est une véritable machine de guerre contre les clandestins.

Mais, le texte dont il faut souligner la grande importance est le décret-loi du 12 novembre 1938 qui prévoit **l'internement des étrangers indésirables dans des centres spécialisés**. Comme le stipule le préambule de cette loi « ... dans l'intérêt de l'ordre ou de la sécurité publique, ils (les étrangers indésirables) devront être soumis à des mesures de surveillance plus étroites... ils seront astreints à résider dans un des centres dont la désignation sera faite par décret.... » (Fin de citation).

Il s'agit de facto d'une **loi des suspects** puisque pouvaient être internés non pas des auteurs de crimes ou de délit, mais ceux qui étaient suspectés de porter atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale .L'exécution de ces directives sont à la charge des préfets et non des juges.

Pour la première fois depuis la Première Guerre Mondiale, l'internement administratif est imposé à une catégorie de population résidente. **On peut donc dater du 12 novembre 1938 la naissance de cette mesure.**

Nous entrons dans la **logique d'exception** : de Septembre 1939 à l'Armistice en 1940.

Le 1^{er}. Septembre 1939, deux jours avant la déclaration de guerre, un décret prévoit, en cas de conflit, le rassemblement de tous « les étrangers ressortissants de territoires appartenant à l'ennemi »,de sexe masculin, âgés de 17 à 50 ans, étendu quelques jours plus tard aux hommes de 50 à 65 ans.

La loi du 18 novembre 1939 vint couronner le dispositif, elle offrait au préfet la possibilité d'interner tout individu, étranger ou non, suspecté de porter atteinte à la défense nationale ou à la sécurité publique.

Mesure administrative et non judiciaire, elle n'impliquait aucun fait délictueux reconnu et, a fortiori aucun jugement et aucune condamnation. Elle se voulait **d'exception** dans un contexte de guerre, comme insista Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, « La nécessité s'impose d'être armé non seulement contre le fait délictueux ou criminel, mais aussi contre la volonté notoire de le commettre. »

Application au Vernet

Les arrestations commencèrent le premier jour de septembre 1939. S'appuyant sur les textes antérieurs, dont encore la loi de 1938, la police française visa en priorité les militants et sympathisants communistes avant d'élargir les arrestations aux étrangers avec le décret du 1^{er} septembre. Quatre jours plus tard, ces étrangers rejoignent les centres de rassemblement assignés, et de là les camps d'internement. En novembre 1939, à son paroxysme, l'internement concerna entre 18 et 20 000 hommes.

Ainsi arrivèrent au Vernet des trains de 600 à 700 étrangers, tous des hommes, « indésirables », « dangereux pour l'ordre public », « suspects au point de vue national » ou « extrémistes »

Comment était organisé le camp et quelles étaient ses infrastructures ? **Écoutons Arthur Koestler.**

« La première impression était celle d'un fouillis de barbelés qui entouraient le camp de trois rangs serrés et partaient en diverses directions, avec des tranchées parallèles.

Le camp était divisé en trois sections : A, B et C. Chaque section était séparée des autres par des barbelés et des tranchées. J'étais dans la section C, réservée aux suspects.

Les baraquements étaient en planches couvertes d'une sorte de papier goudronné. Chaque baraque contenait deux cent hommes et leurs mobiliers consistaient en deux plates formes superposées. L'espace entre deux plates formes était d'un mètre, de sorte que ceux qui occupaient la plate forme inférieure ne pouvaient jamais rester debout ; chaque homme avait 50 centimètres pour dormir. Les planches étaient recouvertes d'une mince couche de paille et la paille était l'unique mobilier transportable de notre baraque. Une ouverture rectangulaire découpée dans le mur de planches servait de fenêtre. Il n'y eut pas de poêle pendant l'hiver 39, pas de lumière, et pas de couvertures. »

Pendant ce temps, le camp continue de se remplir.

En Novembre, par petits groupes sont arrivés 950 étrangers, tous suspects ; puis venant d'Argelès, du Barcarès et de Saint Cyprien, les punis par la Gendarmerie. Leur succèdent les Israélites habitant en France avant 1939. Puis, fin 1939, proviennent du camp des MILLE, des Arméniens, des Hongrois et des Allemands anti-nazis et de Cadarache, encore des israélites et des Russes Blancs.

Fin Février 1940, il y a au Vernet **2063** internés.

Nous sommes pendant « la drôle de guerre » et une lueur d'espoir apparaît. Les camps se vident petit à petit.

L'attaque Allemande de Mai 1940 vient malheureusement interrompre ce processus. La politique française d'internement redoubla d'intensité pendant les combats. Le 15 mai, le gouvernement décida de nouveau l'internement de tous les ressortissants des puissances ennemies, puis encore les communistes et les étrangers indésirables. Ce sont tous les suspects que la défaite en cours baptise « Cinquième Colonne ».

Les effectifs augmentent :

- en mai 1940, il y a 1050 entrées d'Allemands et d'Autrichiens,
- en Juin, ce sont 1800 Italiens et une soixantaine de Belges,

puis des Inter brigadistes (anciens des Brigades Internationales) internés à GURS et des « fortes têtes » provenant de différents camps du Sud ouest de la France.

La spécialisation du Vernet comme « camp répressif » commençait à s'affirmer.

Fin mai, les effectifs du Vernet sont de plus de 4000 internés.

La logique d'exclusion : de Juin 1940 à Juin 1944

Le VERNET étant en zone libre, est sous l'autorité du gouvernement de Vichy, qui a pleine tutelle concernant l'Internement.

Avec l'instauration du régime de Vichy, l'internement s'intègre donc dans une logique d'exclusion. « Il faut régénérer la société de l'intérieur : rassembler les éléments purs autour du discours traditionaliste ; exclure les éléments impurs qui s'ils ne l'étaient pas, allaient reprendre leur labeur mortifère. »

Exclusion : tel est bien un des piliers idéologiques du nouveau régime. L'Internement devient une des modalités extrêmes de la politique de répression et de persécution.

Les mesures d'exclusion sont prises en deux temps : d'une part à l'été et l'automne 40, d'autre part au printemps et à l'été 1941.

Le 3 septembre 1940, une loi permet, en renforçant le décret-loi du 18 novembre 1938, d'interner « tous les individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ». Bien que destinée à la répression anticommuniste (le pacte germano-soviétique est encore en vigueur), elle autorise en fait l'internement de tout étranger suspect.

En Zone Libre, les camps pour étrangers sont réduits à 6 et passent tous sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (le camp du Vernet et celui de Rieucros en Lozère y étaient déjà depuis leur création).

Le 21 Octobre 1940, le Ministère de l'Intérieur envoie aux préfets ses instructions concernant la discipline dans les camps d'étrangers, dont la recommandation suivante : « le camp du Vernet où sont réunis les individus dangereux pour l'ordre public, ce centre a un caractère répressif...Il est évident qu'il n'y a pas lieu de faire régner dans le camp de Gurs et dans les autres, une discipline aussi stricte qu'au Vernet où se trouvent des repris de justice et des extrémistes »

le classement du Vernet comme camp répressif est bien affirmé. il est le seul de son genre parmi les camps du sud de la France et le restera jusqu'en 1944.

Là, sont venus s'échouer des hommes des cinq continents : le mécanicien mexicain, volontaire des Brigades internationales, les inter brigadistes norvégien, san marinois ou albanais, le commerçant chinois raflé sur le vieux port de Marseille, le juif palestinien, l'officier grec, le prince Georgien, le poète allemand, l'étudiant estonien ou le républicain espagnol.

Toutes les nationalités représentaient un beau Kaléidoscope humain.

le Vernet, capitale de la résistance intellectuelle européenne.

Le Vernet a vu passer des personnalités intellectuelles, artistiques, mondialement connues, représentants typiques de l'Intelligentsia européenne. Malgré les dures conditions de la détention, certains ont réussi à écrire, à dessiner, à peindre, à composer de la musique, à donner des concerts, à sculpter, à créer. Ils sont surtout nombreux dans les années 1939-1942.

Chez les Espagnols, la figure marquante est **Max Aub** (1903-1972), qui fut interné au Vernet à deux reprises : la première, le 30 mai 1940, provenant du camp de Roland Garros, la deuxième quand il y fut renvoyé le 6 septembre avant sa déportation à Djelfa (Algérie) le 24 novembre 1941.

Dans un conte fantastique et surréaliste, « Le Manuscrit Corbeau » il dénonce l'absurdité de l'univers concentrationnaire du Vernet.

En voici un extrait : « De la logique.

Les internés ont été amenés ici par une administration. Cette administration a disparu, mais les hommes restent là. À cette administration succède une autre, qui amène de nouveaux internés. Comme les premiers ne peuvent adresser de réclamation à l'administration qui les a amenés ici, parce qu'elle n'existe plus, ils ne savent à qui s'adresser pour solliciter leur liberté, et ils resteront ici jusqu'à leur mort »

« Des conditions de sortie :

Comme de bien entendu, les hommes sont si bien traités dans les camps de concentration qu'ils ne souhaitent pas les quitter. Les hommes en uniforme font le nécessaire pour se conformer à leur désir.

La première condition à remplir pour en sortir est d'avoir été arrêté en zone libre ; or, à ce qu'ils disent, 95% de ceux qui sont rassemblés ici l'ont été en zone occupée.

Deuxièmement : obtenir l'agrément du préfet du département où ils résideront.

Troisièmement : Prouver qu'ils possèdent des moyens d'existence.

Quatrièmement : avoir une bonne conduite

Si par hasard, ils remplissent l'une des conditions prescrites, ils ne réunissent pas les autres.

Personne ne sort du camp, si ce n'est les pieds devant »

Le Vernet, un vivier de la résistance armée européenne

À côté des intellectuels, le Vernet a vu passer une partie de l'élite antifasciste européenne, qui avait déjà lutté dans leurs pays d'origine. Cette richesse en militants antifascistes a fait jouer au Vernet un rôle exceptionnel dans la résistance française et européenne. Le Vernet a servi de vivier de cadres qui alimentait, grâce aux évasions les

réseaux et les maquis, non seulement de France, mais dans bien des pays occupés par les allemands et leurs alliés.

Pendant la période de l'hébergement, les Anarchistes Espagnols de la Brigade Durutti, avec leur chef, le LC. Ricardo Sanz, avaient le contrôle du camp. Ils furent relayés en 1940-1941 par les anarchistes Italiens. Parmi les anarchistes, quelques espagnols comme Luis Menendez, asturien, arrêté en 42. Il s'évadera du « train Fantôme » et rejoindra les guérilleros des Basses Pyrénées.

À côté des Anarchistes, les Communistes transforment Le Vernet en « mini-Komintern ».

Le camp renferme de nombreux dirigeants communistes européens et une bonne partie de l'Etat Major des Brigades Internationales. Il devient le principal centre de diffusion des directives communistes, après Moscou.

Dès leur arrivée massive en Octobre 1939, les communistes allemands ont élu une direction clandestine de résistance. Ils sont bientôt rejoints par des dirigeants communistes d'autres pays, Autrichiens, Bulgares, Albanais, Polonais, Roumains, Russes, Espagnols, Tchèques,

L'organisation clandestine « le collectif International » provoque des manifestations et des grèves. La période la plus tendue se situe dans l'hiver 1941. L'épreuve de force avec la direction du camp aboutit à une révolte qui provoquera la dissolution du collectif. Mais maquisards, passeurs, guérilleros, membres de réseaux vont le reconstituer. Avec des vicissitudes, la direction clandestine du camp fonctionnera jusqu'en Juin 1944, alors dirigée par le colonel Juan de Pablo, un inter brigadiste hongrois, juif d'origine espagnole, futur ambassadeur de Hongrie en RDA.

Une partie de ces internés cherche à rejoindre la Résistance et y parvient comme le commandant Antonio Alvarez Canosa, responsable des guérilleros de la Haute Garonne ; et bien d'autres encore.....

Il en ira ainsi jusqu'en 1944. Mais entre temps, en 1942, la **Déportation (des internés juifs surtout)** se superpose à l'**exclusion**.

LA LIQUIDATION DU CAMP

Et pendant ces déportations, la vie au camp continue sous le régime de l'exclusion.

Les effectifs fluctuent pendant les années 1940 à 1944. Quelques chiffres :

- Janvier 41 : 3600
- Janvier 42 : 1900
- Décembre 42 : 1300
- Novembre 43 : 600
- Avril 44 : 900

Ces fluctuations s'expliquent par les décès, les transferts d'un camp à un autre, les libérations, les évasions.

Le camp d'internés du Vernet d'Ariège a été dissous le 30 juin 1944 et les internés qui s'y trouvaient dirigés vers une destination inconnue. »

En effet, Le 6 juin 1944, (jour du débarquement en Normandie), il ne reste plus que 400 internés; presque tous sont vieux, malades ou mutilés ; ces derniers sont des rescapés de la Guerre d'Espagne amputés des bras ou des jambes. Artime est un de ceux-là : Asturien, il a perdu un bras dans les combats sur l'Ebre. Il fut longtemps président de l'Amicale des

Anciens du Vernet, aujourd'hui décédé, il a tenu que ses cendres soient déposées dans un caveau au cimetière du camp.

Le 30 juin, ces derniers 407 internés, sont transportés par camions à la caserne Caffarelli de Toulouse, laissant derrière eux 168 tombes de leurs camarades. Après deux jours de séjour à la caserne Caffarelli, les internés sont transportés à la gare Raynal de Toulouse où un convoi est formé, direction l'Allemagne. Avec eux, 210 autres détenus, hommes et femmes, provenant d'autres camps. Ils sont entassés dans ces wagons toutes fenêtres fermées. Le 2 juillet, le train quitte Toulouse pour Bordeaux puis Angoulême. Puis il revient à Bordeaux où le 8 août, un nouveau convoi est formé à la gare St. Jean. Au total 950 personnes vont de nouveau partir vers l'Allemagne. Direction l'Est, puis à Narbonne, retour sur Toulouse, de là, départ vers Avignon. Les prisonniers souffrant de faim, de la chaleur et surtout de soif, ne sont autorisés à descendre que quelques minutes par jour.

La nuit du 17 au 18 Août, des pilonnages aériens bloquent les voies vers Pont-Saint-Esprit. Les internés sont débarqués et une interminable marche de 17 km conduit ces malheureux jusqu'à Sorgues. Avec l'aide des habitants et des cheminots, une trentaine de prisonniers s'enfuit. Le « train fantôme » repart direction Lyon et arrive malheureusement à atteindre Dachau le 28 Août avec 723 prisonniers. Sur les 407 internés partis du Vernet, ils ne sont que 291 à être enregistrés à leur arrivée au camp ; 116 manquent à l'appel : la plupart sont morts en route, très peu ont pu s'évader..

Le « Train Fantôme » aura erré pendant 61 jours avant d'atteindre sa funeste destination.

Conclusion

La Libération de l'Ariège n'aura lieu que le 23 Août 1944, avec dans les rangs des libérateurs, principalement des Guérilleros (3^e brigade), anciens internés du Vernet.

L'histoire du camp ne s'arrête pas à cette date, car de fin août 44 à 1947, à leur tour, ce sont des soldats allemands, prisonniers à la Libération, qui y sont internés.

Le Vernet reste, de tous les camps du Sud de la France, un cas original.

- par son existence sans solution de continuité, de 1939 à 1944,
- par sa population internationale, 58 nations,
- comme vivier de cadres pour la Résistance armée Européenne,
- comme capitale de la Résistance intellectuelle européenne,
- surtout par son caractère **répressif**.

Mais, à travers l'Histoire de ce camp, on découvre bien ce que fut **l'internement administratif** en France de 1939 à 1944, phénomène méconnu des Français.

- L'**hébergement** des Espagnols, un sommet de l'impréparation,
- L'**exception**, véritable loi des suspects appliquée aux étrangers indésirables, Ces deux périodes régies par des lois écrites et appliquées par la III^e. République
- L'**exclusion** de la vie française, décidée par Vichy, à l'encontre des « éléments impurs »,
- La **déportation** des Juifs étrangers, acte par lequel l'Etat Français participa à la « solution finale ».

Il n'y a pas de mémorial national pour les 600 000 internés des 200 camps du Sud de la France. Ils méritent qu'il y en ait un.

Comme disait **Camus** « Qui répondrait en ce monde de la terrible obstination du crime, si ce n'est l'obstination du témoignage »

L'internement des républicains espagnols au camp du Vernet d'Ariège

INTRODUCTION

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU VERNET

« L'HEBERGEMENT DES ESPAGNOLS » (*février 1939 – septembre 1939*)

L'EXCEPTION

- **Origine de l'internement administratif**
- **Application au Vernet**

L'EXCLUSION (*Juin 40 – Juin 44*)

- **Le Vernet, capitale de la Résistance intellectuelle européenne**
- **Le Vernet, vivier de cadres de la Résistance Armée Européenne**

LA LIQUIDATION DU CAMP

CONCLUSION

–

---oooOOooo--